



Le PIDA viande de chèvre vient de se terminer, il nous a permis de construire une filière viande dans la Drôme. Ce programme est un succès car il a permis de valoriser les chèvres de réforme dans différents circuits agroalimentaires de manière autonome. A ce jour, plus de 30% des éleveurs apportent une plus-value sur leur exploitation sur ce poste.

Un programme régional sur le chevreau est en cours, nous allons essayer là aussi de trouver des solutions de valorisation au travers d'actions tant sur la partie chevreaux légers que sur la partie chevreaux lourds.

Concernant nos travaux sur la lutte antiparasitaire, nous avons conduit une expérimentation avec le FiBL sur l'utilisation du sainfoin. Cette collaboration sera poursuivie; en effet, elle répond à une demande des éleveurs et sera conduite en lien avec les différentes structures de recherche travaillant sur la filière caprine.

Un nouveau programme régional CROF caprin vient de démarrer en fin d'année. Actuellement, nous n'avons aucune visibilité sur son devenir, avec la nouvelle région, nous ne savons pas s'il sera maintenu en l'état ou modifié pour intégrer l'Auvergne. De plus, avec la loi Notre, le conseil départemental ne pourra plus nous accompagner financièrement de la même façon, cela fait beaucoup d'incertitudes pour l'avenir du Syndicat.

Et depuis plus de 50 ans, le Syndicat est à vos côtés afin de vous accompagner dans votre métier.

Tout le travail fait, que ce soit sur les aspects fromagerie, mise en place d'une filière viande ou conduite de projets divers démontre bien que nous avons toute notre place dans la Drôme.

Les incertitudes concernant les financements du Syndicat nous obligent à nous impliquer encore plus pour être innovants tout en répondant à vos besoins.

Christian NAGEARAFFE

## Sommaire

- La vie du Syndicat p 2
- Que fait le Syndicat? p 4
- Formations p 8
- UNPLF p 10
- Viande de Cabri p 12
- Livre de recettes p 13
- Collaboration avec le FiBL p 14
- Allaitement des chevrettes p 16
- Enquête allaitement p 18
- Drôme Conseil Élevage p 19
- P'tites Annonces p 20



## Une Assemblée Générale gustative, sous un beau soleil printanier

Lundi 18 avril 2016, à la MFR de Divajeu, des odeurs alléchantes s'échappent des cuisines : c'est une invitation à découvrir les activités du Syndicat Caprin lors de son assemblée générale.

C'est ainsi que les présents ont pu déguster en avant première des recettes à base de viande de chevreau : yassa de cabri, chevreau au coco et grenade, gigot à l'ail des ours...

C'est face à un public rassasié que le Président, Christian Nagearaffe fait un point sur l'année 2015 : les activités et les comptes sont détaillés.

Il exprime aussi son inquiétude pour l'avenir du Syndicat Caprin : le budget prévisionnel pour 2016 est très déséquilibré : deux programmes prennent fin en 2015, les incertitudes sur la politique régionale ne permettent pas de projeter de nouvelles actions, notamment dans le cadre du CROF, récemment signé.

Malgré ce contexte peu favorable, deux nouveaux éleveurs viennent rejoindre les rangs du conseil d'administration : Damien Brunet, éleveur fromager dans le Nord Drôme et François Bacis, éleveur laitier en Ardèche.

## Pourquoi adhérer?

Le Syndicat Caprin existe depuis plus de cinquante ans, il est là pour vous accompagner dans votre métier. Informer, conseiller et former les éleveurs, défendre et promouvoir la filière caprine, ainsi que contribuer à son développement sont les objectifs qui animent votre Syndicat Caprin.

Bref, il est là pour vous.

Pourtant, il ne faut pas oublier que notre force et notre efficacité proviennent directement de nos adhérents et donc de votre participation : plus nous sommes nombreux, plus nous sommes représentatifs. Même si les adhésions ne sont pas la principale ressource du Syndicat, elles sont essentielles, car elles donnent sens à l'existence du Syndicat Caprin.

Après plus de 10 ans avec les mêmes tarifs d'adhésion, lors de l'Assemblée Générale du 1er avril 2015 il a été voté une augmentation de la cotisation de base.

Avant 2016, le Syndicat Caprin reversait une partie des cotisations à la FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs Caprins), cette année, nous avons décidé de dissocier la cotisation de la FNEC et celle du Syndicat Caprin. Une cotisation volontaire de votre part à la FNEC à hauteur de 40 € s'ajoutera à la cotisation du Syndicat Caprin. Pour rappel, la FNEC a un rôle essentiel au niveau national, notamment dans la négociation avec l'administration sur la réglementation des fromageries fermières.

### **D'autres changements ont été décidés, cette fois, concernant les conditions d'accès aux tarifs adhérents.**

En effet, depuis quelques temps, nous observons que certains éleveurs adhérents seulement lorsqu'ils ont besoin des services du Syndicat Caprin alors que le modeste montant de l'adhésion est là pour encourager à soutenir le Syndicat Caprin sur du moyen à long terme.

### **Les tarifs adhérents seront réservés aux éleveurs qui sont à jour de leur cotisation depuis plus de 3 ans consécutifs (à l'exception des nouveaux installés).**

**Afin de maintenir la dynamique du Syndicat,  
Nous vous remercions vivement de votre soutien**

## TARIFS 2016 et Condition de Prestation

Prestations	Adhérent	Non adhérent
Conseils techniques	une ½ journée gratuite	300€
Plan de fromagerie	100€	300€
Agrément sanitaire	150€	500€
Réalisation GBPH individuel	150€	500€
Accompagnement diversification	100€	300€

A cela se rajoutent les frais kilométriques (aller-retour du bureau situé à la MFR de Divajeu au lieu de l'exploitation visitée).

Un devis vous sera envoyé après votre accord de principe et devra être retourné, signé et accompagné d'un chèque du montant.  
(chèque encaissé après visite du technicien)

Après réception du chèque un rendez-vous, vous sera proposé.

Le Conseil d'Administration





## Fromagerie

pour tous les fromagers ( caprins, ovins, bovins...)

**C**onseille lors de visites sur le terrain

**C**onseille par téléphone

**A**ssure l'interface avec la DDPP

**R**éalise votre plan de fromagerie

**R**éalise votre dossier d'agrément communautaire

**A**ide à la mise en place de votre GBPH

**M**et à jour votre agrément communautaire et votre GBPH

**A**ccompagne pour réaliser une nouvelle technologie

**A**ide pour l'approvisionnement des collègues

**A**ccompagne pour résoudre vos problèmes de fabrication



## Problèmes Sanitaires

### sur les fromages

pour vous éviter d'être seul

**A**ccompagne et soutien

**A**ssure l'interface avec la DDPP

**M**et en place le plan d'intervention et les outils nécessaires



## Valoriser la viande

pour développer une plus-value sur vos fermes

**R**éalise votre plan d'atelier de transformation ou de découpe multi espèces

**A**ssure l'interface avec la DDPP

**M**et en place votre PMS

**C**onseille pour l'approvisionnement des collègues

**C**onseille sur les recettes

**F**ait connaître les produits aux consommateurs

**A**ide à la réalisation des étiquettes conformes

**R**éalise une étude économique pour valoriser vos chèvres de réforme et vos cabris



## Appuis en Élevage

**C**onseille lors de visites sur le terrain

**C**onseille par téléphone

**M**onte votre dossier Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations Agricoles

**C**onseille en technique d'élevage

**C**onseille sur l'élevage des chevreaux

**A**ccompagne l'agencement des bâtiments





# Mais que fait le

## Actions collectives

pour développer et promouvoir la filière caprine



**A**ide à la structuration de la filière chevreaux de boucherie

**S**tructure la filière viande de chèvre

**F**ait la promotion des produits caprins (viande et fromages)

**P**articipe au PEP Caprin

**F**avorise le développement de la phytothérapie en élevage caprin

**C**ollabore avec le FIBL pour la réalisation d'essais appliqués

**A**ccompagne la mise en place des ateliers collectifs et assure l'interface avec la DDPP

## Porteur de projet

pour vos idées de changements sur vos exploitations



**A**ide les personnes ayant un projet d'installation

**C**onseille sur la mise en place d'une nouvelle production

**C**onseille lors d'une reconversion

**R**éalise des études technico-économiques

**P**artage avec d'autres départements sur la filière viande

# Syndicat Caprin de la Drôme ?

## Informations et Formations

pour vous

**O**rganise et anime des formations pour répondre à vos besoins

**V**eille sur les actualités réglementaires et de la filière

**P**ublie une lettre d'info

**A**nime le site internet du Syndicat

**F**ait vivre une page Facebook

**A**ssure une permanence téléphonique



## Un Conseil d'Administration

pour

**V**ous représenter au Niveau National et Régional  
(Commission viande caprine de la FNEC )  
(Groupe régional viande caprine)

**S**ervir d'interface avec la DDPP

**G**érer le Syndicat et l'Équipe Technique

**R**echercher des financements

**R**éprésenter la filière dans les différentes structures





## Bilan de la saison 2015-2016

Cette année, une cinquantaine d'éleveurs ont pu bénéficier des formations organisées par le Syndicat.

Pourquoi se former quand on est éleveur ?  
Que vous soyez éleveur de longue date, jeune installé ou porteur de projet, la participation régulière à des formations renforce la durabilité de vos élevages.

Participer à des formations vous permet d'acquérir du savoir-faire et de gagner en autonomie au fur et à mesure de vos besoins.

Se former ouvre également la porte à la constitution d'un réseau, à la comparaison avec d'autres systèmes de production et donc à l'évolution ou le maintien de vos pratiques.

Cette session a été conclue en mars par une formation à grand succès

«Cuisiner la viande de Cabri»



**Fort de ce succès nous avons programmé de nouveaux thèmes à découvrir sur la page suivante**

**Un livret annuel sera très prochainement édité avec tous les détails de formation sur le site internet**

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements**

# Les thèmes à venir..

## **Yaourts et desserts lactés**

*Un peu de douceur dans ma fromagerie*

## **Diversification fromagère**

*Pâtes molles et pressées*

## **Des problèmes de caillage et d'affinage**

*Comment les résoudre ?*

## **G.B.P.H.**

*Démarche qualité en transformation fromagère*

## **Un auto-contrôle non conforme**

*Que dois-je faire ?*



## **Monotraitement et longue lactation**

*Je change de stratégie*

## **Maîtriser le parasitisme**

*Pour améliorer la santé et la production de mon troupeau*

## **Valoriser ses cabris**

*Un revenu supplémentaire ?*

## **Phytothérapie et aromathérapie en élevage**

*Soigner autrement avec des plantes et des huiles essentielles*

## **Un atelier de porcs fermiers**

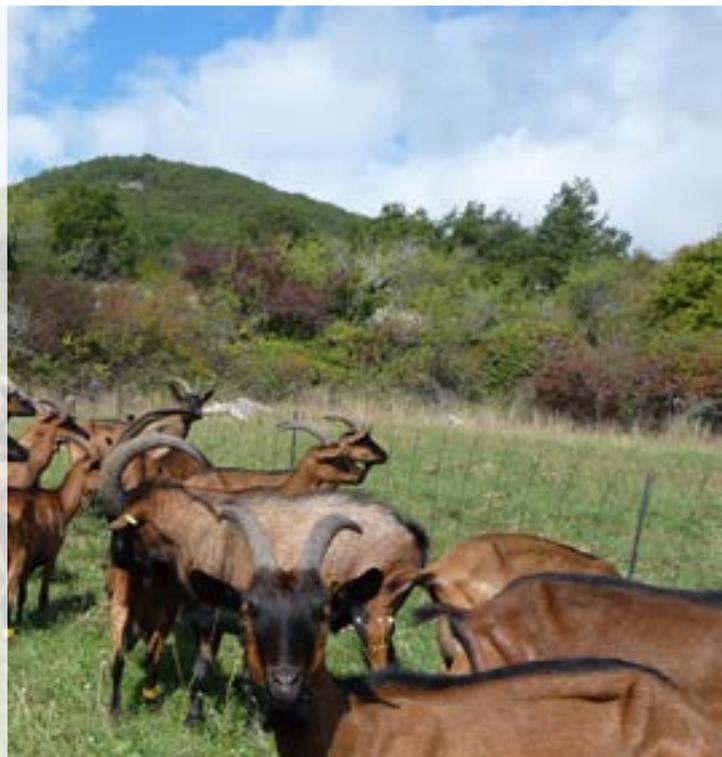
*Une solution pour valoriser son petit lait*

## **Séchage en grange**

*et autres techniques de séchage, pour un foin de qualité*

## **Culture à faible besoin en eau**

*Quelles espèces adaptées en zone et période sèches ?*



## **Astuces informatiques**

*Pour faciliter son quotidien et le travail collaboratif*

## **Sécurité et Santé au Travail**

*Une formation obligatoire pour les agriculteurs accueillant du personnel*

## **Cosmétique à base de lait de chèvre**

*Développer une gamme de produits innovants*

## **Botanique**

*Reconnaitre et utiliser les plantes médicinales*

**Formation le 17 juin et 7 juillet 2016**





## En Drôme, on vient nous parler de la filière fermière nationale

Lors de l'assemblée générale du Syndicat, Frédéric Blanchard, éleveur fromager dans l'Isère et président de l'UNPLF (Union Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers) était invité pour présenter la structuration des fermiers laitiers au niveau national. Depuis 15 ans, il est engagé au sein de la FNEC pour défendre les intérêts des éleveurs caprins fromagers fermiers sur les questions sanitaires. Le travail mené a permis des avancées notoires : la construction d'un document de référence, le GBPH, reconnu depuis 2006 par la DGAL, l'obtention de la dérogation pour l'étiquetage de la matière grasse.

## Rassembler tous les fermiers laitiers autour de la réglementation

Ces négociations concernent les autres producteurs laitiers fermiers (bovins, ovins), c'est pourquoi, en 2015, une commission a été créée au sein de la FNEC : l'UNPLF. Elle est ouverte aux autres producteurs fermiers, qui peuvent par leur adhésion soutenir la FNEC sur ces sujets sensibles. Etre plus nombreux à défendre les intérêts des fermiers ne peut être que bénéfique pour peser lors des débats nationaux.

## L'étiquetage nutritionnel en question

Actuellement, c'est le règlement 1169/2011 qui nécessite une mobilisation importante. Il prévoit notamment de rendre obligatoire l'étiquetage nutritionnel à partir de décembre 2016. 6 informations devraient être indiquées sur les produits alimentaires préemballés : valeur énergétique, graisses, acides gras saturés, glucides, sucres, protéines et sel. Au-delà du coût des analyses nécessaires pour connaître ces valeurs, imposer aux producteurs fermiers d'afficher ces informations est aberrant : les produits laitiers fermiers ne sont pas standardisés, leurs caractéristiques évoluent au fil des saisons. Un travail important est mené au niveau national pour qu'une dérogation soit obtenue.

Les services avec lesquels il faut négocier ne sont pas les mêmes que pour les questions sanitaires, il faut ré-expliciter la situation des fermiers pour faire comprendre que les nouvelles réglementations qui s'imposent aux fermiers sont complètement inadaptées.

Créer un terrain de dialogue avec l'administration est énergivore, surtout quand les interlocuteurs restent campés sur leurs positions et ont une vision du monde rural faussée.

Ce travail de longue haleine est pourtant indispensable pour éviter des aberrations dans le droit français. L'exemple de la crème fraîche est criant : les producteurs fermiers de crème (fraîche) au lait cru n'ont pas le droit de l'afficher comme telle car un règlement de 1983 définit la crème fraîche comme étant fabriquée à partir de lait pasteurisé !



# des Producteurs Laitiers Fermiers

## Les fermiers réfléchissent à se détacher de la FNEC

L'intervention de Frédéric Blanchard avait aussi pour objectif d'alerter les éleveurs caprins drômois des tensions au sein de la FNEC : les fermiers sont de moins en moins représentés et les problématiques des laitiers prédominent. De plus, la convention qui prévoyait la gouvernance de l'UNPLF a été remise en cause, alors qu'elle avait été votée en assemblée générale.

Ainsi les représentants des fermiers s'interrogent sur l'opportunité de créer une structure indépendante pour poursuivre les actions de veille et de négociations avec l'administration sur les questions réglementaires.

D'autres projets pourraient voir le jour comme la négociation de contrats avec des assurances pour assurer les pertes d'exploitation en cas d'accidents sanitaires importants empêchant la commercialisation.

Cette structuration fermière au niveau national concerne de près tous les éleveurs fromagers drômois, son évolution est à suivre.

Si une scission de la FNEC et de l'UNPLF se précise, le Syndicat Caprin de la Drôme envisage sérieusement de reverser les cotisations récoltées pour la FNEC à l'UNPLF, dans l'intérêt des éleveurs fromagers.





# Viande de Cabri

## Créations de 10 recettes à proposer aux consommateurs

Dans le cadre du Programme Chevreau de la Région, le 14 avril 2016, Alain BERNE nous a concocté 10 recettes prises en photos par Fanny Jorda Iniguez que vous aurez prochainement à disposition pour les diffuser à vos clients.



Pour 8 personnes

Ingrédients / kg de viande

1 Gigot de Cabri désossé

200 gr d'échalotes

75 Cl de Clairette

800 g de pommes

## Gigot de Cabri à la Clairette et aux Pommes

- Faites revenir le gigot dans une cocotte pour le colorer
- Ajoutez les échalotes entières
- Assaisonnez avec sel et poivre
- Ajoutez la clairette et laissez mijoter 30 minutes
- Ajoutez les pommes coupées en quartier
- Laissez cuire encore 20 minutes



# Un livre de recettes



Un livre...

## Laissez vous surprendre par la Viande de Chèvre

Pour les curieux et un peu dubitatifs, voici un livre où vous aurez les réponses sur les types de cuisson et de recettes adaptés à cette viande.

Il y en a pour tous les goûts, laissez vous guider par les rubriques

Les grands classiques revus à la sauce Biquette  
Les créations caprines contemporaines  
La cuisine régionale nous rend Chèvre  
La chèvre d'ici dans la cuisine d'ailleurs  
La chèvre s'invite à l'Apéro !

**14€<sup>90</sup>**  
**A commander au Syndicat**

Sans oublier toutes les astuces des chefs





## Cultivons le sainfoin !

Le 30 mars 2016, une formation VIVEA s'est tenue sur le site de la MFR de Divajeu avec pour thématique : le sainfoin. Cette journée a été animée par 3 intervenants extérieurs :

- Xavier SIMONNET : chef de projet chez Mediplant (Suisse)
- Félix HECKENDORN : chercheur-parasitologue au FiBL (Suisse)
- Marc-Antoine FORCONI : éleveur ovin et producteur de sainfoin au GAEC de Montlahuc

Le sainfoin (*Onobrychis viciifolia*) est une légumineuse aux propriétés multiples. Contrairement à la luzerne, le sainfoin est une légumineuse non météorisante et mellifère, très appréciée des ruminants. Délaissé depuis près d'un demi-siècle, le sainfoin revient au goût du jour.



### ➤ Le sainfoin d'un point de vue agronomique

Le sainfoin est une légumineuse pérenne (durée de vie de 2 à 3 ans) qui résiste bien à la sécheresse. Il s'agit d'une culture qui ne supporte pas les excès d'humidité et les sols tassés. De la même manière, elle se développe mal en sol acide (pH < 6). Pendant très longtemps, elle a été cultivée comme fourrage en Europe, toutefois, c'est une plante qui présente une faible tolérance face au pâturage. Son système racinaire est relativement profond et ses besoins en fumure sont limités :

Éléments	N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	Ca	Mg
Kg / t MS	31	7	31	11	2,1

Il s'agit néanmoins d'une espèce peu compétitive qui peut facilement être enherbée. La technique du faux semis ou l'utilisation d'une herse étrille peuvent constituer des méthodes efficaces pour limiter l'enherbement.

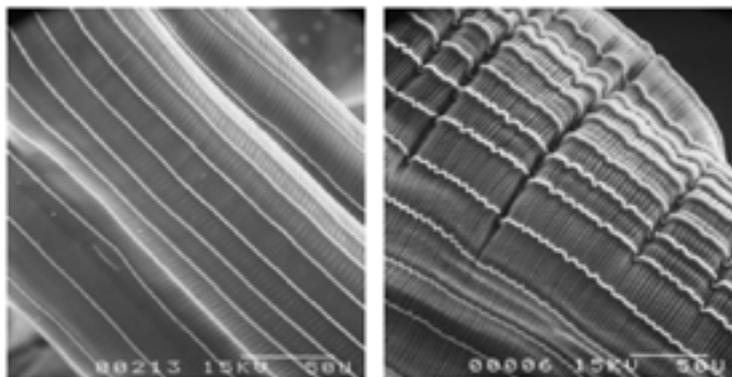
Les essais de densité de semis effectués par Mediplant mettent en évidence qu'un semis optimum peut être réalisé à 100 kg / ha avec une profondeur de semis de 1 à 2 cm. Les variétés Perly et Visnovsky présentent des rendements intéressants avoisinant les 9 t MS / ha mais la

variété Perly se démarque de par sa teneur en tannins condensés nettement plus élevée. L'irrigation doit être limitée pour cette culture afin de ne pas diluer la concentration en tannins condensés et diminuer la valeur énergétique du fourrage.

Le stade de récolte optimum se situe à 10 % de floraison où on retrouve des quantités importantes de tannins condensés. La conservation peut se faire sous forme de bouchons, d'ensilage ou de foin.

## ➤ Une activité vermifuge recherchée

En plus de ses faibles besoins en intrants, cette plante présente un réel intérêt dans la lutte alternative contre les Strongles Gastro-Intestinaux (SGI) chez les ruminants. En effet, le sainfoin contient des tannins condensés, qui potentiellement pourraient agir à plusieurs niveaux. L'hypothèse la plus vraisemblable consiste à dire que les tannins agissent directement sur les vers en les tannant (voir photo ci-contre) ce qui aurait pour effet de limiter, voire stopper la ponte des vers femelles.



*Effet des tannins sur la cuticule des vers*

Comme dit précédemment, la variété Perly présente les plus fortes teneurs en tannins condensés. Il est important de souligner que les quantités de tannins condensés sont plus importantes dans les feuilles que dans les tiges et que généralement ce sont les dernières coupes qui sont les plus riches.

Si vous cultivez du sainfoin dans le but de retrouver cet effet vermifuge, il faut privilégier la culture de sainfoin pure et éviter les mélanges au risque de diluer la teneur en tannins condensés de votre ration.

En plus de leur activité vermifuge, les tannins condensés contenus dans le sainfoin participent à la conservation des protéines en les protégeant de la dégradation lors du passage dans le rumen.





## Enquête sur les pratiques d'allaitement des chevrettes en Rhône-Alpes

L'allaitement des chevrettes de renouvellement est une étape capitale au sein d'un élevage. Pour limiter les risques sanitaires et les coûts d'alimentation, la majorité des éleveurs utilisent des laits artificiels. Néanmoins pour les éleveurs caprins en agriculture biologique les dérogations permettant d'utiliser des laits artificiels vont être supprimées en 2017 (Commission européenne, 2014). Ils seront alors dans l'obligation réglementaire d'allaiter leurs chevrettes avec du lait maternel. Or l'allaitement au lait maternel peut présenter un risque sanitaire vis-à-vis d'agent infectieux, comme le virus de l'arthrite et de l'encéphalite caprine (CAEV) ou les mycoplasmes, pouvant engendrer des pertes économiques. Pour trouver une solution à cette problématique, un programme de recherche sur les techniques d'allaitement des chevreaux a débuté en 2016 dans le cadre du PEP caprin.

Les objectifs sont d'identifier les besoins des éleveurs en termes d'allaitement des chevrettes, de tester des méthodes d'acidification du lait maternel facilement adaptables dans les élevages et d'évaluer l'inactivation des agents pathogènes considérés pour apporter aux éleveurs des solutions et des techniques adaptées et sûres.

### Identifier vos besoins pour proposer des solutions adaptées

Dans la première étape du projet, le GDS de la Drôme va mener une enquête auprès des éleveurs caprins de Rhône-Alpes sur leurs pratiques d'allaitement. Cette enquête commencera début avril 2016. Elle sera diffusée par courrier postal et courriel et relayée par le réseau de techniciens. L'objectif de cette enquête est d'identifier les problématiques et les questionnements des éleveurs en lien avec l'allaitement de leurs chevreaux pour leur proposer des solutions adaptées. Le résultat de cette enquête permettra d'établir des références sur les pratiques d'allaitement des éleveurs de Rhône-Alpes en ce qui concerne les volets économiques, de prévention sanitaire et d'organisation du travail. Cet état des lieux des pratiques d'allaitement est une étape indispensable pour la réalisation du programme de recherche sur les techniques d'allaitement des chevreaux. Il est donc important que le plus grand nombre d'éleveurs caprins réponde à cette enquête afin d'obtenir des données représentatives qui permettront de leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

Des élevages intéressés pour faire évoluer leurs pratiques d'allaitement seront également identifiés au travers de l'enquête. Ces élevages seront visités pour identifier leurs besoins et leur présenter en détails les solutions envisagées pour l'allaitement des chevreaux. Ils bénéficieront d'un suivi technique, réalisé par la Chambre d'Agriculture de la Drôme, durant l'année 2017 pour les accompagner dans la mise en place de nouvelles pratiques d'allaitement et pour valider la faisabilité des techniques proposées en condition d'élevage.

### Des essais réalisés en ferme pédagogique et en station expérimentale sur les nouvelles techniques d'allaitement

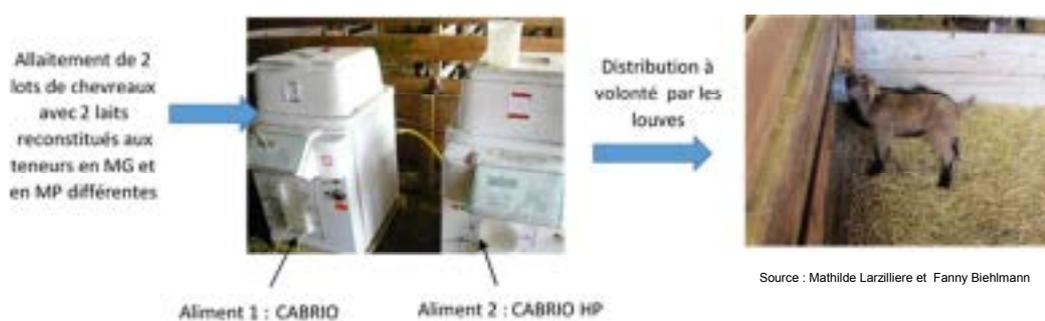
Des essais sont en cours à la ferme expérimentale du Pradel sur l'utilisation de lait acidifié de chèvre pour nourrir les chevreaux. Cet essai est basé sur la comparaison des performances zootechniques de 3 lots de chevreaux nourris soit au lait de chèvre acidifié soit au lait reconstitué (2 laits différents).

# chevrettes en Bio

## Méthode de fabrication du lait acidifié :



## Méthode de distribution des laits reconstitués :



Un autre essai avec les mêmes modalités est en cours au lycée de St Genest Malifaux sur l'utilisation de lait de vache acidifié. L'objectif de ces essais est de valider la faisabilité de ces techniques d'allaitement avec du lait acidifié et de voir leurs impacts sur les performances zootechniques, l'organisation du travail, et les impacts économiques et sanitaires. Parallèlement à ces essais en ferme, des tests seront réalisés en laboratoire afin d'évaluer la survie des mycoplasmes et du virus CAEV au cours de ce processus d'acidification.

Cette enquête auprès des éleveurs caprins de Rhône-Alpes est un point clé du projet. C'est un pré-requis indispensable pour identifier les besoins et les problèmes actuels auxquels les éleveurs sont confrontés dans la pratique de l'allaitement des chevrettes. Cet état des lieux orientera l'ensemble du programme pour développer des solutions et des techniques d'allaitement adaptées au mieux aux besoins du terrain et répondant aux exigences réglementaires qui se mettent en place.

Référence : Commission Européenne 2014. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil (REC) relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques. Disponible sur : [http://ec.europa.eu/agriculture/organic/eu-policy/policy-development/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/organic/eu-policy/policy-development/index_fr.htm)

Benjamin DELTOUR

GDS 26



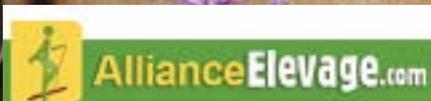
## Pourquoi faire des analyses coprologiques?..

Connaître le niveau d'infestation de votre troupeau est essentiel pour agir efficacement contre les parasites. Les principaux moments clés sont :

- 1 à 2 mois après la mise à l'herbe
- après un traitement pour en vérifier l'efficacité
- avant la rentrée en chevrerie à l'automne

Ces analyses coprologiques peuvent être remboursées plusieurs fois par le GDS. Le protocole et la feuille d'accompagnement sont téléchargeables sur notre site internet (rubrique fromagerie et élevage), ou téléphoner au 04 75 76 78 75.





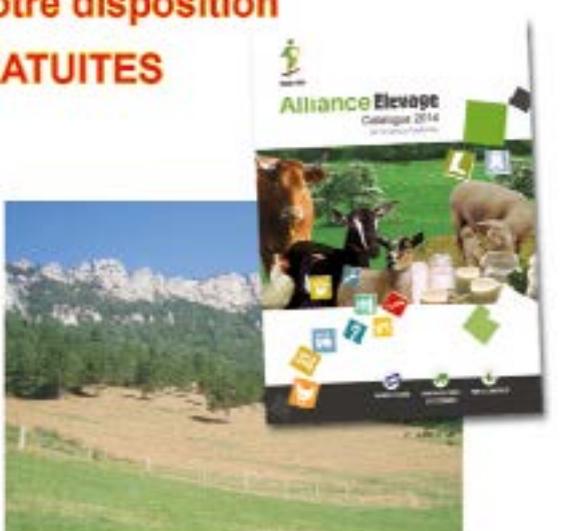
## L'Alliance dans la Drôme !

**Un technicien à votre disposition**  
**Des livraisons GRATUITES tous les 15 jours**

Frédéric Pouthier est à votre disposition pour une visite ou pour centraliser vos commandes.

Grâce à son aide, il vous est possible aussi de bénéficier d'une livraison gratuite tous les 15 jours sur la Drôme.

Il vous suffit de contacter notre technicien au 06.61.73.27.06 pour bénéficier de ses services.



 N° Tél. **06.61.73.27.06**

**Alliance Pastorale**  
 Allment le Père François - 50 route de l'égalard - 26300 Besayes  
[www.alliance-elevage.com](http://www.alliance-elevage.com)

# Drôme Conseil Élevage

## Retour sur les performances d'un élevage caprin suite à l'adhésion à Drôme Conseil Élevage (DCEL)

Fin 2012, un éleveur caprin de 250 chèvres décide d'adhérer à Drôme Conseil Élevage pour améliorer ses performances techniques globales.

Après un tour d'exploitation et échange avec l'éleveur, il a été décidé de travailler sur la sélection et le renouvellement des animaux et sur l'alimentation.

A l'aide des résultats de production obtenus grâce à la pesée individuelle et régulière sur la lactation (7 passages par an), les animaux improductifs sont réformés.

Ces mêmes résultats servent aussi en fin de lactation, printemps et été 2013, à choisir les futures mères à chevrettes (par l'IA ou la Saillie Naturelle).

L'adhésion à DCEL lui donne également accès à des doses d'IA avec une génétique plus intéressante (sur la quantité de lait et sur les taux).

Ainsi, sur la lactation 2014-2015, l'amélioration des performances laitières se fait connaître :

150 kg de lait gagné par primipare, c'est plus de 2500 € de lait produit en plus

	2013	2014	2015
primipares	278	258	436
multipares	500	518	543

A cela s'ajoute le travail sur l'alimentation : raisonner le coût de l'alimentation et production. Par un changement de correcteur, c'est 60 €/t d'aliment économisé par an, soit sur une lactation c'est 1350 € d'économisé en comptant 300 g/j et par chèvre.

Solène DUTOT Drôme Conseil Élevage

**Matériels pour l'ALIMENTATION et la contention en SALLE DE TRAITE**

Séjour de traite linéaire type eurostalle  
Séjour de traite rotatif traite extérieur

**ALBOUY EQUIPEMENT**

Concepteur & fabricant de matériel agricole automatisé pour la traite et l'alimentation

Garzenac Peyralès  
12160 Baraqueville  
05 65 69 05 54

Distributeur d'aliment fixe ou mobile  
Mangerie mécanisée

Identification électronique en salle de traite

Une écoute et une expérience de terrain

[www.albouyequipement.com](http://www.albouyequipement.com)



**N°01/05**

Cherche une vingtaine de chevrettes de l'année

Tel : 04 75 28 07 61

**N°02/05**

«Bonjour, Je suis actuellement en Terminale STAV, et je veux préparer un BTS «PA» en alternance à la rentrée prochaine. Je cherche un maître de stage, un employeur, afin d'établir un contrat d'apprentissage. Je suis intéressé en particulier par l'élevage caprin, mais les

autres élevages bovins, ovins peuvent être une option sérieuse. Étudie toutes propositions.

Léo BERNARD 06 51 73 21 52

Tel : 04 75 29 69 50

**N°03/05**

Recherche Maître d'apprentissage à partir de sept 2016 afin d'obtenir un Certificat de Spécialisation de produits fermiers

06 04 61 08 53



Pensez y

Si vous voulez suivre les infos du Syndicat régulièrement et les faire partager Vous pouvez les avoir «presque en direct» sur la page Facebook

Les annonces des éleveurs adhérents sont complètement gratuites.

Elles seront mises également en ligne sur notre site pendant 6 semaines.

<http://www.scaprin26.com/>

**ANNONCES PUBLICITAIRES**

Pour continuer à vous envoyer les lettres d'info gratuitement, nous proposons à des entreprises des encarts publicitaires

Tarifs pour les 4 parutions :

1/6 <sup>ème</sup> de page	180€
1/3 de page	250€
1/2 page en 4 <sup>e</sup> de couverture	350€

Mise en page :  
Valérie BEROLLE

Responsable publicité :  
Valérie BEROLLE

Impression :  
Imprimerie SOUQUET

Crédit photos :  
Fanny JORDA-INIGUEZ  
SYNDICAT CAPRIN 26  
Léo GIRARD  
Thibaut ODDON

Maintenant disponible  
**EN CRÉDIT, CRÉDIT-BAIL  
ET LOCATION FINANCIÈRE**

simple  
souple  
rapide

**Le financement de votre matériel agricole  
directement chez votre concessionnaire.**